

## **RESOLUTIONS ADOPTEES**

**MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 13 juin 2000  
**Siège social** : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira  
Les Jardins du Lac- Lac II -1053 Tunis

### **Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2018**

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes, et après examen des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2017, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice 2017 et prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice 2017.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation et à la répartition des sommes distribuables de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat d'exploitation :	208 503,795 D.
Régularisation du résultat d'exploitation :	- 21 194,432 D.
Report à nouveau exercice 2016 :	41,641 D.
<b>Total des sommes distribuables de l'exercice :</b>	<b>187 351,004 D.</b>
Dividendes :	187 346,655 D.
Report à nouveau exercice 2017 :	4,349 D.

Elle décide la distribution, au titre de l'exercice 2017, d'un dividende de **3,051 dinars** par action et l'affectation du reliquat au compte report à nouveau.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

La mise en paiement du dividende de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'effectuera **le vendredi 25 mai 2018** aux guichets de la CGF intermédiaire en bourse.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle, pour une période égale à 3 ans, finissant lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020, le mandat des administrateurs suivants :

-CGF représentée par Monsieur Khaled ZRIBI

-Monsieur Walid MEMMI

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Monsieur Riadh ABID en qualité d'administrateur, pour une période égale à 3 ans, finissant lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour accomplir toutes formalités légales.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité**